

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 99

Artikel: Publications officielles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sus avec une grande précaution, et on la laisse pendant 24 heures, en ayant soin de la recouvrir de toile gommée. On répète cette opération trois ou quatre fois en changeant de feuille chaque fois, et je puis donner comme certain qu'il n'est point de cor qui ait résisté à ce remède.

Autre. — Prenez une pierre ponce taillé en forme de lime et trempée dans l'eau de potasse; on se sert de cette lime ainsi humectée pour faire des frictions, et l'on voit ses différentes couches se détacher successivement, comme une bouillie, jusqu'à ce qu'on soit parvenu au point sensible par lequel il est uni à la peau. On est alors averti, par une petite sensation de picotement, qu'il faut s'arrêter de temps en temps. En répétant, cette manœuvre parfaitement innocente, on ne laisse jamais venir la douleur que fait éprouver le cor, bien moins par lui-même que par la pression qu'il exerce sur les parties sensibles dans lesquelles il tend à s'enfermer. L'eau de potasse n'attaque nullement les parties environnantes, sur lesquelles on ne fait pas agir la lime.

Autre. — Coupez, le soir, en vous couchant, une rondelle d'un bon citron; appliquez-la sur le cor; maintenez-la toute la nuit avec des ligatures, et, le lendemain, le cor sera assez amolli pour que vous puissiez le détacher sans souffrance.

Autre. — Les cors les invétérés guérissent en peu de temps, si on a le soin de les toucher trois ou quatre fois par jour avec de la teinture d'iode. Si l'affection est située entre les orteils, il suffit d'y déposer un petit linge trempé dans un mélange de cette teinture et de glycérine.

Quant aux procédés de Raspail, (cérat camphré, pommade, sparadrap) c'est une vaste fumisterie.

Essayez mes remèdes, chers lecteurs, surtout le dernier, qui est, je crois, le plus efficace. Si vous ne faites pas disparaître l'affection, c'est que, ma foi ! Vous aurez le diable au cor.

LETTRE PATOISE

(Suite et fin.)

Djoset. — Nos ain dit qu'ajed'hen nos vlin djazaje des syndicats. Ecoute me bin. Les syndicats, d'après ça qu'aj appriss, c'è des réunions, des associations dedgens que s'engaidgeant de faire tot ce que lai majoritaie décideré. Lai libertaie de l'individu a bottaie d'enne san, les membres ne sont pu que des machines, c'è po çoli que l'internationale les ai inventaie. Main qu'man i te l'ai dit l'âtre djoué, ai y en veu aivoi de doués souëtches : les syndicats socialistes chrétiens, et les syndicats sain relidgion. Atrement dit, cés que réchpectant lai libertai comme in bin que nos vint an tu. di bon Duë, et cés que n'en voérint pe, et que prétendant subjuguai les âtres et détrure les croyainces, toi comme ai tiudant de subjuguai les dgens.

Les syndicats que n'aint ni foi, ni lois sont cés que sont compositaie en majoritaie des ovriès fainéants que, qu'man nos bêtes que sont en l'étale, ne pensan pe en l'âtre monde, ni à bon Duë; que voirin boire et maindgie çò que les bons aint diaingnié en bin traivayaint, c'è cé li que l'internationale compte bottaie en aivaint, po faire lai révolution qu'elle médite. S'ai réus-séchant, c'è ios que gouvernerint en diaint és dgens : *On est tous égaux*; tot qu'mant les fos de lai grosse Révolution, qu'an aippellait les *sains tulattes*, prädgint aidé pou l'égalitaie. Te sais qu'el entendint l'égalitaie dos les gros couté de iote « sainte guillotine », comme ai l'aip-pelint. Aiparin lai grosse païè et les vrais ovriès

airrint le réchte. An on dje vu çò qu'aj sain faire ai Pairis en 1871 aivo ios pétroleuses. ai peu ai y é ai poine trās mois, tiaint c'è qu'el aint velu détrure et breulai le motiè de St Djoset en mé lai velle de Pairis. Veute faireaivoios, Batiche?

Batiche. — Nian, main si el étin maitres di gouvernement, ai botterin des maitres, des contre-maitres po oblidié les peuris aitraivayie qu'man les âtres.

Djoset. — Ai n'en vlan pe de maitres, ai diaint és ovriès : on est tous égaux ! Ai y en é même qu'oegeant répétaie et imprimai iote de-riè mot d'ouedre « *Ni Dieu ! ni maître !* »

Batiche. — Eh bin, çoli ne peut pe allaie.

Djoset. — Tés bin régeon. Mitenein pailan des syndicats socialistes chrétiens. Cés-ci enten-dant cheudre les commandements de Duë que sont faits pour tot le monde, ne faire de toué en niun, main el entendant qu'an ne dait pe non pu ios en faire. En iote aivis les patrons c'è les maitres, c'è ios que les payant, el aint le droit de les comaindaie. Main ai y é patrons et patrons, les bons et les méchains.

Les méchains, c'è ces gros industriels égoïstes que vlan tot pou ios, que ne voirin cazi ran payiè és ovriès, les faire ai traivayie di mettun à soi, et même lai neu, car ai voirin veni million-naires à putôt. Eh bin, ce n'a pe djeute. D'âtre faïçon les syndicats socialistes chrétiens enten-dant qu'el aint droit d'être payiè raisonnable-ment pou se poyait neurri honnêtement, ios et iote faimille, et que se les patrons ne le vlan pe faire, el aint achi le droit de ne pu traivayie pou ios. Main ai ne vlan ran faire contre lai jus-tice, ai pe, ai se n'embairassant p'in poi de l'internationale.

Note St Père le Pape Léon XIII s'a brament occupaie de cte quection sociale, : el é écrit an tot les évêques di monde entiè, po indiquai sai manière de vouère chu soli. Ai recommain-de spécialement que tot le monde rempiache ses devoirs religieux ; que les patrons sint raison-nables po que ios ovriès ne sint, piepe un, dain lai misère ; i crais que sai lattre ferait di bin en tu cé que l'ouerin ière à motiè. Not St Père sait lai position sociale meu que tot les ovriès, les patrons et même bin des saivaints. Ses con-seils sont ai cheudre, si an veut évitaie enne ca-tastrophe épouvantabie dains po de temps.

Batiche. — Te me dis bin des choses qu'ne saivô pe, et lai conséquence en à ?

Djoset. — Que les bons syndicats vlan cheu-dre les aivis di St Père, et dà li, airriveré çò que poéré.

Batiche. — C'è, craibin, çò qu'aj y é de meu ai faire : en aittendant, i veu éprouvai de la tempérance de lai Crou d'oué.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 97 du *Pays du Dimanche* :

380. ENIGME.

Epervier.

381. CURIOSITÉS

LE SCEAU DE SALOMON

Cette plante a une racine traînante qui, à cha-que pousse, s'allonge de deux centimètres envi-ron ; et comme elle vit une vingtaine d'années, à chaque printemps elle change de place.

382. LOGOGRIPHE.

Germaine. Marine. Maigre. Marie. Magie. Ga-min. Geai. Rage. Mari. Age.

383. MOTS EN TRIANGLE.

C A M O M I L L E
A N O M A L I E
M O D E R E E
O M E R O S
M A R O T
I L E S
L I E
L E
E

Ont envoyé des *Solutions partielles* MM. Etvariza à Porrentruy ; L'Exilé de l'Erguel à Porrentruy ; Eureka à Courrendlin ; Transvaal et Orange à Delémont ; Lady Smith à Porren-truy ; Eva P. à Porrentruy ; Lukas et son ami Lubin à Porrentruy.

388. ENIGME.

Comme Bias, ce sage de la Grèce,
Avec moi je porte sans cesse
Mes vêtements et ma maison.
Je n'ai qu'une tunique et marche sans bâton ;
Ma maison frêle et délicate,
N'est point semblable à celle de Socrate ;
Elle est à peine assez grande pour moi ;
Jamais aucun ami n'a partagé mon toit.

389. DEVISE.

Qui avait cette devise ?

Toujours l'éclat est au milieu des peines.

390. DOUBLE ACROSTICHE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former les mots dont les définitions suivent et dont les initiales et les finales repré-sentent les noms d'une belle vertu et du défaut qui lui est opposé.

X X X X 1. — Adverbe.
X X X X 2. — Port important.
X X X X 3. — Nom biblique.
X X X X 4. — Ustensile.
X X X X 5. — Opinion.
X X X X 6. — Messagère des dieux.
X X X X 7. — Planète.

391. MÉTAGRAMME.

Lecteur, je suis un fruit,
Bijou de la nature ;
Chef changé, je le jure,
Je suis encore un fruit.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 5 décembre prochain.

Publications officielles.

Pêche. — L'ouverture de la pêche dans l'Allaine est ajournée au 21 j-nvier par décision de la Direction des forêts.

Convocations d'assemblées.

Sohyères. — Le 26 à 10 h. 1/2 pour vo-ter les règlements d'assistance et un subside aux établissements de charité.

Vermes. — Le 26 à midi pour désigner les chemins à réparer et s'occuper d'un maître autel à l'église.

Vellerat. — Le 26 à une h. pour renou-veler les autorités, plaider le débloyage des nei-ges.

Cote de l'argent

du 22 novembre 1899.

Argent fin en grenailles. fr. 103. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 103. 50 le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.